

1746

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTERE DE LA JEUNESSE DE L'EMPLOI ET DE LA CONSTRUCTION
CITOYENNE (MJECC)**

UNITE DE COORDINATION ET SUIVI DES PROJETS & PROGRAMMES (UCSP)

PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES



Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2015 DU
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE
L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES
(JANVIER-NOVEMBRE 2015)**

Décembre 2015

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	3
RESUME ANALYTIQUE.....	4
1. INFORMATIONS DE BASE	6
1.1. Aperçu du projet.....	6
1.2. Données de base	6
2. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET.....	7
2.1. Organisation du projet.....	7
2.2. Gestion administrative.....	7
2.3. Acquisition des biens et des services	8
3. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES.....	9
3.1. Rappel des activités prévues.....	9
3.2. Etat d'exécution des activités.....	11
3.2.1. Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain.....	11
3.2.2. Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME).....	23
3.2.3. Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes.....	33
3.2.4. Composante 4 : Coordination et gestion du projet	34
2. SITUATION FINANCIERE AU 30 NOVEMBRE 2015	42
2.1. Situation des décaissements du PTBA 2015 au 30 novembre 2015.....	42
2.1.1. Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain.....	42
2.1.2. Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME).....	44
2.1.3. Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes.....	45
2.1.4. Composante 4 : Coordination et gestion du projet	45
3. DIFFICULTES RENCONTREES	46

SIGLES ET ACRONYMES

AAO	Avis d'Appel d'Offres
AMI	Avis de Manifestation d'Intérêt
ANA	Agence Nationale de l'Aquaculture
ANIDA	Agence Nationale de l'Insertion et de Développement Agricole
ANO	Avis de Non Objection
ANPEJ	Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
BAD	Banque Africaine de Développement
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BIMAO	Banque des Institutions Mutualistes de l'Afrique de l'Ouest
CDD	Comités Départementaux de Développement
CEP	Cellule d'Exécution du Projet
CP	Comité interministériel de Pilotage
CRD	Comité Régional de Développement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DCMP	Direction Centrale des Marchés Publics
DEEC	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés
DI	Direction de l'Investissement
DP	Demande de Proposition
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRP	Demande de Renseignement et de Prix
FAD	Fonds Africain de Développement
IFC	Institution Financière Centrale
IMF	Institutions de Micro Finances
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques
MJECC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne
MJEPVC	Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques
MPME	Micros Petites Moyennes Entreprises
NPNE	Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi
OSNF	Opérateurs de Services Non Financiers
PAPEJF	Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes
PTBA	Plans de Travail et Budgets Annuels
PTFM-UTA	Plateformes Multifonctionnelles intégrées à des Unités de Transformation Agro-alimentaires
PV	Procès-verbal
UC	Unité de Compte
UCP	Unité de Coordination du Projet
RAF	Responsable Administratif et Financier
RSE	Responsable du Suivi Evaluation
SIE	Système d'Information sur l'Emploi
SISE	Système d'Information de Suivi-Evaluation
SPM	Spécialiste Passation des Marchés
TDR	Termes de Référence

RESUME ANALYTIQUE

Le présent rapport du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF), fait le point sur la situation d'exécution de janvier à novembre 2015. Outil d'opérationnalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE), le PAPEJF financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Etat du Sénégal, constitue un levier pour l'amélioration des opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes.

L'année 2015 (janvier-novembre) a été essentiellement marquée par une diligence dans la mise en place des instruments et des outils de travail, mais aussi dans la mise en œuvre des activités des quatre (04) composantes du projet.

Au titre de la composante 1 : « Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain », le projet a mis en œuvre des activités constituées de : (i) l'organisation des séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et des partenaires ; (ii) l'organisation des rencontres de comité de pré-sélection et de sélection des projets ; (iii) la sélection et la mise en œuvre des contrats des Opérateurs prestataires de services non financiers ; (iv) l'organisation des activités de formation des porteurs de projets ; (v) la Sélection du cabinet pour les Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle, (vi) la mise en œuvre de la convention avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ) pour les maitrisés d'ouvrage délégués de la construction/réhabilitation des centres d'incubation et l'animation économique.

Concernant la composante 2 : « Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME) », le projet a procédé à : (i) la mise en œuvre des conventions avec l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) pour les maitrisés d'ouvrage délégués de la réalisation respectivement des fermes agricoles et aquacoles ; (ii) la sélection des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles (iii) le démarrage des travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines ; (iv) le démarrage de la réalisation des travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines ; (vii) la sélection des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 59 autres fermes agricoles ; (viii) la poursuite de la procédures de sélection des cabinets chargés de faire les études et le suivi des travaux d'aménagement des 83 autres fermes aquacoles.

Pour la composante 3 : « Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes », le Projet à procéder à : (i) l'organisation des rencontres avec la BIMAO et des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) du refinancement ; (ii) l'ouverture dans les livres de la BIMAO du compte devant recevoir la ligne de crédit pour le refinancement ; (iii) la mise à disposition à la BIMAO de la première avance de la ligne de crédits PAPEJF.

Concernant la Composante 4 : « Coordination et gestion du projet », les instruments et outils de travail se mettent progressivement en place avec : (i) la prise en charge salariale, fiscale et sociale du Personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ; (ii) la prise en charge de l'assurance maladie ; (iii) l'élaboration du manuel des procédures administratives et financières ; (iii) l'élaboration du manuel de procédures des opérations de financement ; (iv) la conception des supports de communication ; (v) la prise en charge

de consommables bureautiques et informatiques, des frais de communication, d'électricité, du carburant et lubrifiants, de la maintenance des véhicules du PAPEJF ; (vi) la sélection d'un cabinet pour l'audit des comptes de 2014, 2015 et 2016 du PAPEJF ; (vii) la sélection d'un consultant individuel pour la conception du site web du PAPEJF ; (viii) la sélection d'un consultant individuel pour l'étude d'impact environnemental et social, (ix) l'organisation des missions de suivi / terrain, (x) l'organisation de la première mission de supervision du PAPEJF et (xi) l'élaboration du manuel de suivi-évaluation.

1. INFORMATIONS DE BASE

1.1. Aperçu du projet

L'objectif du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) est de contribuer au développement économique du pays en favorisant l'émergence de Micros Petites Moyennes Entreprises (MPME) de jeunes et de femmes principalement dans les chaînes de valeur agricoles et de services. Son objectif spécifique est l'amélioration des opportunités de création d'emplois et de revenus durables au profit des jeunes et des femmes.

Il constitue un outil d'opérationnalisation du Plan Sénégal Emergent (PSE) et surtout du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) qui cadre parfaitement avec la durée de vie de cinq ans du PAPEJF : 2014-2018.

Un accent particulier est mis dans la création, d'au moins, 15 000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60 % de jeunes garçons et filles et 40 % de femmes et le renforcement des capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs.

D'un coût total de 23,54 millions d'UC soit près de 18 milliards de FCFA, le PAPEJF est financé par un prêt du FAD (21,19 millions d'UC soit 90 % du coût total) et le Gouvernement du Sénégal (2,35 millions d'UC soit 10 % du coût total) et va intervenir dans 07 régions (Kaolack, Fatick, Thiès, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou et la banlieue de Dakar).

Les principales composantes du projet sont : i) Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ; ii) Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ; iii) Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes, et ; iv) Coordination et gestion du projet.

Le PAPEJF est placé sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC) et ancré à l'UCSP et comprend une unité de coordination et de gestion basée à Dakar et cinq (05) points focaux régionaux sous la direction d'un Coordonnateur.

1.2. Données de base

Prêt N°	: 2100150030097
Projet N°	: P-SN-IAZ-001
Montant du prêt	: 21 190 000 UC (15.982.133.700 F CFA)
Durée du projet	: 05 ans
Organe d'exécution	: PAPEJF
Date de signature	: 13 décembre 2013
Date de mise en vigueur	: 06 juin 2014
Date du 1 ^{er} décaissement	: 27 juin 2014
Montant décaissé sur prêt	: 1.704.868,52 UC (1.406.133.979 F CFA)
% décaissement sur prêt	: 8,05 % à la date du 30 novembre 2015
Fonds contrepartie	: 2.350.000 UC (1.772.440.500 F CFA)
Montant décaissé s/ETAT	: 530.342 UC (400.000.000 F CFA)
% décaissement ETAT	: 22,57 % à la date du 30 novembre 2015
Date de clôture	: 30 juin 2019

2. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET

2.1. Organisation du projet

Le PAPEJF est exécuté sous la tutelle technique du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC) et est ancré à l'Unité de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes (UCSP) dudit Ministère.

Le comité de Pilotage (CP), doté de pouvoirs d'orientation et de décision, supervise l'exécution des différentes composantes du projet. Il est notamment responsable de l'approbation et du contrôle des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA). Le Comité interministériel de Pilotage (CP) se réunit une fois par semestre. La deuxième et dernière réunion du CP s'est tenue le 14 janvier 2015 et a validé à l'unanimité le PTBA 2015, sous la présidence du Conseiller Technique du Premier Ministre.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination de toutes les activités sont assurées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP), basée à Dakar et est dirigée par un Coordonnateur. Le personnel cadre de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) est composé d'une Responsable Administrative et Financière (RAF), d'une Spécialiste en Passation des Marchés (SPM), d'un Responsable du Suivi Evaluation (RSE), d'un Comptable et d'un personnel d'appui composé d'une Assistante de Direction, et de 02 chauffeurs.

Les interventions sont coordonnées au niveau des sept (07) régions d'intervention par cinq (05) unités basées au niveau des chefs lieu de région de Thiès, Fatick, Ziguinchor, Kolda et Dakar. Le personnel de l'unité régionale est composé d'un point focal, d'un (e) secrétaire et d'un chauffeur.

Les instances de coordination et de gestion du PAPEJF mises en place assurent l'exécution des activités selon les règles et procédures édictées par l'accord de prêt.

2.2. Gestion administrative

L'organisation et le fonctionnement du PAPEJF sont régis par des procédures de gestion et d'administration conformes au manuel de procédures administratives, financières et comptables validé par les parties prenantes du projet lors de la réunion du 19 mars 2015 et par la réception, le 18 septembre 2015, de l'Avis de Non Objection (ANO) de la BAD.

Suite aux deux premiers virements dans le compte spécial «fonctionnement» respectivement les 27 juin 2014 et 04 février 2015, le troisième virement d'un montant de 212.197.500 Francs CFA est fait par la Banque Africaine de Développement (BAD) le 14 septembre 2015.

A la suite de la signature des conventions avec les 03 agences (ANA, ANIDA et ANPEJ) et du virement des premières demandes de décaissement de l'ANA en novembre 2014, de l'ANIDA et de l'ANPEJ en janvier 2015, la BAD a procédé au virement de la demande de fonds de l'ANA, le 26 mai 2015, pour un montant de 17.510.500 Francs CFA et de celle de l'ANIDA, le 08 août 2015, pour un montant de 25.066.250 FCFA.

Les fonds alloués pour la contrepartie de 2015 se chiffrent à 250.000.000 Francs sont totalement mobilisés dans le compte PAPEJF logé au Trésor à la date du 31 août 2015.

2.3. Acquisition des biens et des services

Dans le cadre de l'exécution des procédures d'acquisition des biens et services, et conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du plan de passation des marchés 2015 approuvé par la BAD, la situation d'exécution de ce plan se présente comme suit :

- La notification définitive du contrat avec le consultant individuel de la région de Ziguinchor pour les prestations de services non financiers est faite le 07 juillet 2015 ;
- Les Procès-Verbaux (PV) de négociation et les contrats pour la sélection des services de consultants pour la réalisation des études techniques détaillées, l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO), le contrôle et la surveillance des travaux de rénovation, de construction et d'équipements des centres de formation professionnelle de Guerina dans la région de Ziguinchor et de Peykouk dans la région de Thiès sont finalisés le 29 septembre 2015 suite à la Publication de l'avis d'attribution provisoire et la notification aux candidats respectivement les 25 et 21 aout 2015 ;
- La mise en œuvre de l'accord de partenariat entre le PAPEJF et l'Agence Nationale d'insertion et de Développement Agricole (ANIDA) suite à sa signature le 16 septembre 2014 ;
- La mise en œuvre de l'accord de partenariat entre le PAPEJF et l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) suite à sa signature le 16 septembre 2014 ;
- L'approbation par le MJECC des deux contrats avec GRADELS ET CETIDE pour accompagner la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire est reçue le 07 septembre 2015 suite à l'avis de la BAD le 04 aout 2015. Les notifications des marchés aux deux opérateurs sont faites par le PAPEJF le 21 septembre 2015 suite à leur immatriculation par la DCMP le 16 septembre 2015 ;
- Pour les études techniques d'exécution et d'aménagement, le contrôle et le suivi de la réalisation des fermes agricoles modernes dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Sédhiou, Ziguinchor et Kolda, les Procès-Verbal (PV) de négociation sont signés et les contrats finalisés le 29 septembre 2015 suite à la publication des avis d'attribution provisoire le 25 aout 2015 ;
- Pour les études techniques d'exécution et d'aménagement, le contrôle et le suivi de la réalisation des fermes aquacoles modernes dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Sédhiou, Ziguinchor et Kolda, l'ANO de la DCMP est reçu le 22 septembre 2015 suite à la validation des résultats de l'évaluation des offres par la Commission de Marchés du MJECC les 14, 15 et 16 septembre 2015 ;
- La lettre réponse est transmise le 04 aout 2015 à la cellule de passation de marchés du MJECC suite aux observations de cette dernière sur le rapport d'évaluation des offres techniques pour le recrutement du consultant pour l'étude de la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE) ;

- Dans le cadre de la procédure de recrutement des entreprises pour la réalisation des travaux des 07 fermes agricoles vitrines dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Sédhiou, Ziguinchor et Kolda, pour les lots 1 et 2 la notification définitive à SENTEER et SGES le 27 aout 2015 suite à la l'ANO de la DCMP et à l'immatriculation des contrats respectivement les 10 et 26 aout 2015. Et pour le lot 3, la transmission pour approbation du contrat au MJECC est faite le 17 septembre 2015 suite à la réception de l'ANO de la DCMP le 16 septembre 2015 ;
- La transmission des contrats pour la réalisation des travaux des 07 fermes agricoles vitrines dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Sédhiou, Ziguinchor et Kolda signés pour avis à la BAD le 29 juin 2015 suite à leur signature le 26 juin 2015 ;
- La signature du contrat et la notification définitive le 29 juillet 2015 pour la sélection d'un consultant individuel pour l'Evaluation de l'Impact Environnemental et Social (EIES) du PAPEJF suite à la notification provisoire et à la négociation respectivement les 06 et 15 juillet 2015 ;
- L'ANO de la BAD sur le Manuel des Procédures Administratives et Financières (MPAF) est reçu le 28 septembre 2015 suite à l'envoi le 08 aout 2015 de la version révisée prenant en compte les premières observations de la BAD ;
- Suite à la négociation avec le cabinet FICADEX Afrique SENEGAL pour l'audit des comptes 2014, 2015 et 2016 du PAPEJF, le contrat et le PV de négociation sont envoyés à la BAD le 07 juillet 2015 ;
- La notification définitive pour la confection des supports de communication faite le 08 juillet 2015 suite à l'avis de la BAD sur le contrat le 29 juin 2015 ;
- Suite à l'immatriculation de contrat de l'assurance maladie 2015 du PAPEJF par la DCMP le 19 septembre 2015, la notification définitive est faite le 22 septembre 2015.

3. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES

3.1. Rappel des activités prévues

- Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain
 - l'organisation des séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires ;
 - l'organisation des rencontres de comité de pré-sélection des projets ;
 - l'organisation des rencontres de comité de sélection des projets ;
 - la sélection et mise en œuvre des contrats des Opérateurs prestataires de services non financiers ;
 - l'organisation des activités de formation des porteurs de projets ;
 - la Sélection du cabinet pour les Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle ;
 - la mise en œuvre du contrat pour les Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle ;

- la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ ;
- Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME)
- la mise en œuvre des conventions avec l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) pour les maitrises d'ouvrage délégués de la réalisation respectivement des fermes agricoles et aquacoles ;
 - la signature et la mise en œuvre des conventions avec les DRDR ;
 - la Sélection et la mise en œuvre des contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles ;
 - l'acquisition des équipements des 15 PTFM ;
 - la réalisation des travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines ;
 - la réalisation des travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines ;
 - l'équipement de l'Unité de Fabrique d'aliments aquacoles ;
 - la sélection des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 59 autres fermes agricoles ;
 - la réalisation des études d'aménagement des 59 autres fermes agricoles ;
 - la sélection des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 83 autres fermes aquacoles ;
 - la réalisation des études d'aménagement des 83 autres fermes aquacoles ;
 - la sélection d'un cabinet pour l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi.
- Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes
- La mise en œuvre de la convention PAPEJF et IFC ;
- Composante 4 : Coordination et gestion du projet
- la prise en charge salariale, fiscale et sociale du Personnel du Projet ;
 - la prise en charge de l'assurance maladie ;
 - la validation du manuel des procédures opérationnelles ;
 - la mise en place d'une stratégie et d'un plan de communication du PAPEJF ;
 - le lancement de l'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du Système d'Information de Suivi-Evaluation (SISE) du PAPEJF ;
 - la réalisation de l'étude Impact Environnemental et Social ;
 - la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques ;
 - la prise en charge des frais de communication et électricité ;
 - la prise en charge du carburant et des lubrifiants ;
 - la prise en charge de la maintenance des véhicules ;
 - la prise en charge de l'assurance des véhicules ;
 - l'organisation de la mission d'audit des comptes de 2014 ;
 - l'organisation de rencontres planification, coordination et team building ;
 - l'organisation des missions de suivi / terrain ;
 - la formation du personnel et des partenaires du PAPEJF.

3.2. Etat d'exécution des activités

3.2.1. Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain

L'objectif de cette composante est de relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée d'autre part. Les activités ciblées pour l'année 2015 (janvier-novembre) portent sur : (i) l'organisation des séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires ; (ii) l'organisation des rencontres de comités de pré-sélection et de sélection des projets des jeunes et des femmes ; (iii) la sélection et la mise en œuvre des contrats des Opérateurs prestataires de services non financiers ; (iv) l'organisation des activités de formation des porteurs de projets ; (v) la Sélection du cabinet pour les Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des deux centres de formation professionnelle ; (vi) la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ.

3.2.1.1. L'organisation des séances d'information des bénéficiaires et l'identification, la pré-sélection et la sélection des projets

L'année 2015 (janvier-novembre) est marquée par la poursuite des activités d'information/sensibilisation des bénéficiaires, des autorités administratives et locales, des partenaires techniques mais aussi la présélection et la sélection des promoteurs des projets des jeunes et des femmes à travers les sept (07) zones d'intervention du projet. Ainsi, les premiers Comités Départementaux de Présélection (CDP) et les premiers Comités Régionaux de Sélection des projets ont été tenus dans les régions d'intervention du projet.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 1 : Indicateurs de performance de l'organisation des séances d'information et des comités de présélection et de sélection des projets

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Séances d'information et de sensibilisation des bénéficiaires et partenaires organisées	1,00	0,87	87,00%
Elaboration TDR Séances d'information et de sensibilisation	0,30	0,28	93,33%
Tenue Séances d'information et de sensibilisation	0,60	0,50	83,33%
Rapport Séances d'information et de sensibilisation	0,10	0,09	90,00%
Comités de pré-sélection des projets tenus	1,00	1,00	100,00%
Elaboration TDR comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)	0,30	0,30	100,00%
Tenue comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)	0,60	0,60	100,00%
Rapport comité de pré-sélection des projets (approche par la demande)	0,10	0,10	100,00%

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Comités de sélection des projets tenus	1,00	0,74	74,00%
Elaboration TDR comité de sélection des projets (approche par la demande)	0,30	0,30	100,00%
Tenue comité de sélection des projets (approche par la demande)	0,60	0,40	66,67%
Rapport comité de sélection des projets (approche par la demande)	0,10	0,04	40,00%

a) Région de Dakar

Durant la période janvier-novembre 2015, l'Unité Régionale de Dakar du PAPEJF a tenu des rencontres d'information/sensibilisation avec :

- l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO) le 03 avril 2015 dans le village de Gorom, siège de l'Association ;
- les Maires de Pikine Est, de la ville de Pikine, de Pikine Ouest, de Tivaouane-Diacksao et de Keur Massar à l'hôtel de ville de Pikine ;
- le premier salon de l'emploi du Département de Pikine organisé par le Collectif des Groupements Associatifs de Pikine Ouest (COGAPO) ;
- les autorités administratives nommées récemment dont le préfet de Guédiawaye et de l'adjointe au Gouverneur de Dakar chargée du Développement. Des échanges fructueux ont été tenus avec ces autorités pour une meilleure continuité de la collaboration déjà enclenchée avec leurs prédécesseurs ;
- l'Assemblée Générale Constitutive de la Plateforme Nationale des Organisations de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de l'Artisanat tenue à la chambre de commerce de Dakar le 26 mai 2015 ;
- les jeunes et les femmes de la Patte d'oie le 11 avril 2015 et à la Haute Ecole de Coupe et de Couture (HECC) à Pikine le 02 juin 2015 ;
- l'atelier organisé par la BIMAO à la Direction Régionale de Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) de Dakar Banlieue pour partager les éléments de la convention MJECC/BIMAO et les outils de travail du PAPEJF et du CMS ;
- l'accueil du Premier Ministre à Guédiawaye avec l'exposition d'un stand du PAPEJF le 11 septembre 2015.

Dans le cadre des vacances citoyennes 2015, l'Unité Régionale de Dakar (URD) a aussi accompagné le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, le 08 septembre 2015, au camp des pionniers de Mbao pour une visite des activités de vacances.



Figure 1 : Présentation du PAPEJF lors des Vacances Citoyennes 2015

L'Unité Régionale de Dakar du PAPEJF a participé au King Fahd Palace à l'occasion de la conférence internationale sur l'emploi des jeunes, et à cette même occasion un stand du PAPEJF a été mis à la disposition des visiteurs pour des informations.



Figure 2 : Stand du PAPEJF lors de la Conférence International sur l'emploi des Jeunes

Suite au premier comité de présélection du département de Guédiawaye tenu le 05 décembre 2014, trois autres Comités Départementaux de Présélection (CDP) se sont tenus dans les départements de Pikine (le 20 janvier 2015), de Rufisque (le 30 janvier 2015) et de Dakar (19 mai 2015) ont permis de présélectionner 1 717 promoteurs.

Tableau 1 : Décisions des Comités Départementaux de Présélection des projets de la région de Dakar

Région	Département	Promoteurs	Rejetés	Sans qualification	Qualifiés sans expérience	Qualifiés et expérimentés			Promoteurs présélectionnés		
						Informels	Associations	Formalisés autres que Associations	T	H	F
Dakar	Guédiawaye	631	38	307	6	205	9	66			593
	Pikine	347	95	87	11	88	12	54			252
	Rufisque	444	43	167	11	157	9	57			401
	Dakar	564	93	321	4	120	7	19			471
	TOTAL	1986	269	882	32	570	37	196			1 717

ambreil par plus ass de GJ

Les 60 promoteurs qualifiés et expérimentés qui sont présélectionnés lors des CDP ont bénéficié directement d'un appui pour l'élaboration de plans d'affaires et les autres présélectionnés seront d'abord accompagnés dans des formations qualifiantes, dans la formalisation avant l'appui à l'élaboration de leurs plans d'affaires. Le premier Comité Régional de Sélection des projets de la région de Dakar a sélectionné les 60 projets :

Tableau 2 : Décisions des Comités Départementaux de Présélection des projets de la région de Dakar

Région	Département	Nombre	Montant (F CFA)
Dakar	Guédiawaye	15	119 985 558
	Pikine	15	102 942 982
	Rufisque	30	122 760 747
	Total général	60	345 689 287

b) Région de Thiès

Au cours de ce trimestre, des actions d'information/communication sur le PAPEJF ont été déroulées auprès des parties prenantes. Parmi ces actions, on peut citer ;

- la présentation du PAPEJF et la distribution des fiches de demande projet aux jeunes et aux femmes ;
- les séances de travail avec les promoteurs pré sélectionnés pour un complément de dossier ;
- les séances de travail tenues avec les Directeurs de CDEPS et des Services départementaux du Développement Communautaires (SDDC) pour la mise à leur disposition des résultats et les Procès-Verbaux (PV) des comités départementaux de pré sélection ;
- les séances de travail tenues avec les préfets des départements de Thiès, Mbour et Tivaouane pour la mise à leur disposition des résultats et des PV des comités de pré sélection ;
- les séances de travail avec le consultant individuel d'appui en services non-financiers avec l'élaboration de 50 plans d'affaires de porteurs de projets pré sélectionnés ;
- les rencontres de travail avec le Directeur du Centre de Formation Professionnelle de Peycouck pour échanger de la réhabilitation de ce centre et du partenariat avec le PAPEJF ;
- la présentation du PAPEJF au Directeur National de l'Education Populaire (DNEP) et les élèves inspecteurs en immersion à Thiès ;
- la participation à la cérémonie de lancement des « vacances citoyennes 2015 » avec l'aménagement d'un stand du PAPEJF pour informer les cibles sur les différentes opportunités offertes par le projet. Le Point Focal de la région de Thiès a aussi participé au forum organisé lors de cette cérémonie ;
- l'organisation de tournées au niveau des départements de Thiès et de Tivaouane, en vue de mettre à la disposition des parties prenantes les nouveaux supports de communications du PAPEJF (plaquettes, flyers, t-shirts, etc.) ;
- la tenue de la réunion de restitution des projets élaborés par le consultant au profit des promoteurs du département de Thiès avec une participation massive des promoteurs jeunes et femmes qui se sont appropriés de leurs projets ;
- la réception, la présentation du PAPEJF, l'explication et la distribution des fiches de demande de projets aux différentes cibles.



Figure 3 : La visite du Stand de l'Unité Régionale du PAPEJF par le ministre le Jeunesse lors de la cérémonie de lancement des vacances Citoyenne 2015 à Thiès



Figure 4 : Cérémonie de restitution des projets élaborés par le PSNF de Thiès au profit des promoteurs

Au total, 368 demandes projets ont été présélectionnées dans la région de Thiès pour appuyés à disposer d'un plan d'affaires

Tableau 3 : Décisions des Comités Départementaux de Présélection des projets de la région de Thiès

Département	Nature des projets										Nombre de FIP Présélectionnées	Nbre de FIP reçues
	Aviculture	Agricole	Intégré Agricole/Aviculture	Embouche	Transformation produits locaux	Couture	Pêche	Menuiserie	Artisanat	BTP		
Mbour	20	5	3	3	3	2	1	0	0	0	37	68
Tivaouane	48	7		29	7	5	0	8	5	1	110	337
Thiès	106	22	5	25	17	34	2	5	1	4	221	396
Total	174	34	8	57	27	41	3	13	6	5	368	801

A la suite de la réunion de restitution et de validation des 60 documents de projets élaborés par le prestataire de services non financiers au profit des promoteurs du département de Thiès, les membres du comité régional de sélection se sont réunis le 15 octobre 2015 pour examiner les plans d'affaires des promoteurs. Ainsi les résultats de cette évaluation se présentent comme suit :

Tableau 4 : Nombre de projets sélectionnés dans la région de Thiès

Natures des projets	Nombre de Projets examinés	Nombre de Projets sélectionnés	Nombre de projets rejetés	Coût total des projets sélectionnés (F CFA)
Aviculture	28	26	2	85 812 064
Embouche	9	8	1	35 404 788
Maraîchage/Agriculture	4	2	2	10 318 750
Projet intégré	8	8	0	47 139 925
Transformation Produits Locaux	7	7	0	37 699 823
Teinture - Couture et mécanique	4	4	0	15 615 000
Total	60	55	5	231 990 350

Ainsi, les projets portant sur la production animale sont plus nombreux et représentent plus de 61% des projets examinés. On note aussi un certain nombre de projets intégrés et des projets portant sur la transformation des produits locaux.



Figure 4 : Réunion du Comité de Sélection de la région de Thiès

c) Régions de Fatick et de Kaolack

Les activités phares d'information et de communication qui se sont déroulées au cours de la période janvier-novembre 2015 par l'antenne du PAPEJF pour les régions de Fatick et Kaolack se résument essentiellement :

- la participation au forum économique organisé les 21 et 22 juillet 2015 lors du Conseil des Ministres décentralisés de la région de Fatick ;
- la tenue des rencontres de sensibilisation organisées durant les mois d'août et de septembre 2015 au niveau des cinq communes de Fatick (Ndiop, Niakhar, Diouroup, Tattaguine et Palmarin) avec la participation des Maires, du Directeur de CDEPS de Fatick, des jeunes et des femmes des différentes communes ;
- la tenue des Comités Locaux de Développement (CLD) ;
- la tenue des réunions et stratégies d'information dans certains quartiers et communes avec les mouvements de femmes et les associations des jeunes pour la présentation du PAPEJF, l'explication et la distribution des fiches de demande de projets aux différents cibles ;
- la participation aux Vacances Citoyennes 2015 organisées par le MJECC dans les régions de Kaolack et de Fatick du 03 au 09 septembre 2015 ;
- la participation le 18 août 2015 à la réunion de partage PAPEJF/BIMAO/CMS tenue dans les locaux du CMS à Kaolack.

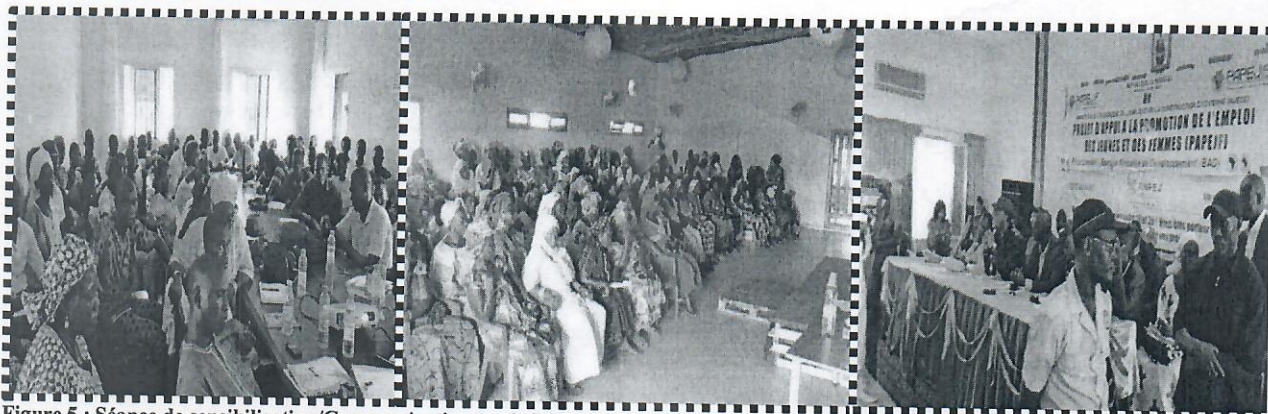


Figure 5 : Séance de sensibilisation/Communication sur le PAPEJF dans les régions de Fatick et Kaolack

Pour faciliter l'accès au financement aux jeunes et aux femmes, 2.000 Fiches d'Identification de Projet (FIP) ont été distribuées dans les régions de Fatick et de Kaolack que les promoteurs ont retirés et déposés.

A la suite de la mise en place des arrêtés portant création des Comités Départementaux de Présélection des projets par les autorités administratives, des réunions ont été tenues au niveau des six départements des régions de Fatick et de Kaolack et les résultats obtenus se présentent comme suit :

Tableau 5 : Projets présélectionnés dans les régions de Fatick et Kaolack

Région	Département	Nombre de projets pré sélectionnés
Fatick	Gossas	65
	Foundiougne	490
	Fatick	145
Total Région Fatick		700
Kaolack	Guinguinée	64
	Nioro	86
	Kaolack	170
Total Région Kaolack		320
Total des deux régions		1020

Le premier Comité Régional de Sélection des projets de la région de Kaolack s'est tenu et a permis de sélectionner 58 projets de jeunes et de femmes :

Tableau 6 : Nombre de projets sélectionnés dans la région de Ziguinchor

Région	Département	Nombre	Montant (F CFA)
Kaolack	Guinguénéo	1	5 553 500
	Kaolack	57	185 890 945
	Total général	58	191 444 445

d) Région de Ziguinchor

Durant cette période janvier-novembre 2015, l'Unité Régionale (UR) du PAPEJF dans la région de Ziguinchor a participé à :

- trois (03) émissions radiophoniques ;
- 18 rencontres d'information et de sensibilisation en rapport avec les autorités administratives, les collectivités locales, les services techniques, les mouvements associatifs de jeunes, les associations féminines et les Organisations de Producteurs ;
- l'Emission « Carrefour de la Paix » le 11 Avril 2015 sur le thème : « l'Emploi comme facteur de Paix et de Développement » sur invitation de la Radio « Zig FM » et sur initiative de l'Association « Dynamique de Paix en Casamance » ;

- le forum emploi jeunes organisé par le MJECC dans le cadre des Vacances Citoyennes 2015 ;
- l'atelier diagnostic de la filière Mangué en Casamance, organisé les 30 et 31 juillet 2015 par la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (CCIAZ), en rapport avec le Pool Economique de la Région ;
- Comité Départemental de Développement d'Oussouye et au Comité Local de Développement de Loudia Ouoloff tenus respectivement les 08 et 16 Avril 2015.

Les trois Comités Départementaux de Présélection de la région ont été tenus entre le mois d'avril et le mois de juin 2015.

Tableau 7 : Décisions des Comités Départementaux de Présélection des projets de la région de Ziguinchor

Région	Département	Promoteurs	Rejetés	Sans qualification	Qualifiés sans expérience	Qualifiés et expérimentés			Promoteurs présélectionnés
						Informels	Associations	Formalisés autres que Associations	
Ziguinchor	Bignona	1 058	64	295	106	287	40	266	994
	Ziguinchor	399	108	96	60	16	6	113	291
	Oussouye	61	4	9	8	17	2	21	57
	TOTAL	1 518	176	400	174	320	48	400	1 342

Le Comité Régional de Sélection des projets de la région de Ziguinchor s'est tenu au mois d'octobre 2015 et a permis de sélectionner 65 projets :

nombre de q's

Tableau 8 : Nombre de projets sélectionnés dans la région de Ziguinchor

Région	Département	Nombre	Montant (F CFA)
Ziguinchor	Bignona	10	53 198 275
	Oussouye	19	66 685 086
	Ziguinchor	36	142 116 463
	Total général	65	261 999 824

Dans le cadre de la mise en œuvre du renforcement de capacités techniques et managériales, un atelier de formation en éducation financière a été organisé, du 24 au 26 Août 2015, au profit de 30 promoteurs et porteurs de projet de la région de Ziguinchor dont 03 femmes adultes et 27 jeunes (09 jeunes filles et 18 jeunes garçons). Cette formation a permis de renforcer les capacités en gestion financière des promoteurs présélectionnés sur les bonnes pratiques de gestion monétaire de leurs petites et moyennes entreprises au sujet des revenus, des dépenses, de l'épargne et de l'emprunt.

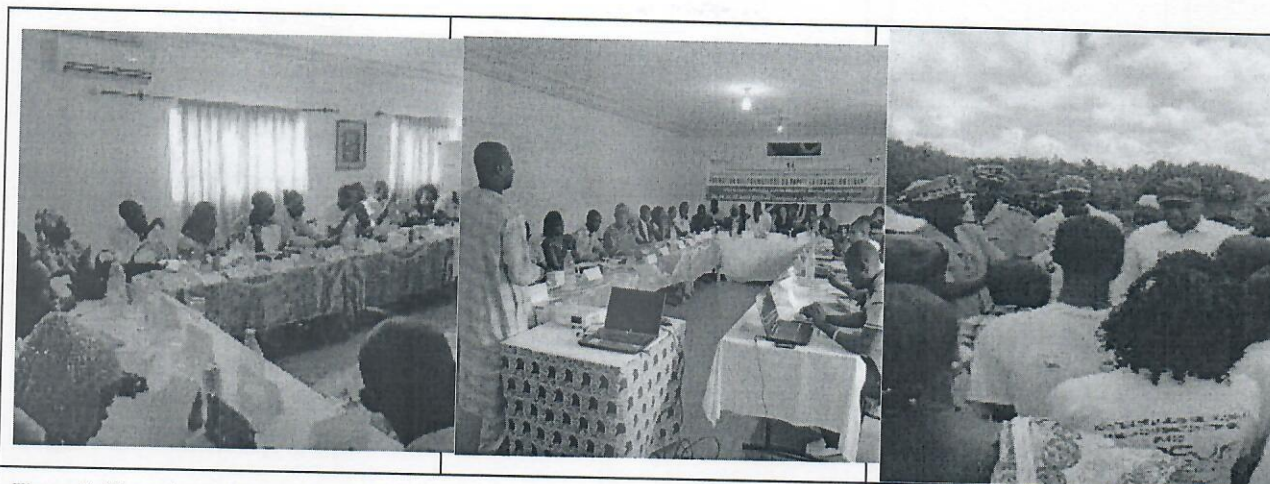


Figure 7 : Formation en Education Financière de 30 promoteurs de la région de Ziguinchor

Figure 8 : Visite du MJECC au niveau du site de Djifangor

e) Région de Kolda et de Sédhiou

Durant la l'année 2015 (janvier-novembre), l'Unité Régionale de Kolda-Sédhiou a participé aux trois foras organisés à Kolda, Vélingara et à Sédhiou lors des vacances Citoyennes 2015.



Figure 9 : Passage du MJECC dans la région Sédhiou lors de Vacances Citoyennes 2015

Les activités d'Information, Education, Communication (IEC) réalisées au courant de cette année ont permis les parties prenantes.

Tableau 9 : Rencontres d'IEC des régions de Kolda et Sédhiou

Numéro d'ordre	Type d'activités d'IEC	Zone/Localité de mise en œuvre de l'activité d'IEC	Cibles de l'activité d'IEC	Date de réalisation de l'IEC	Partenaire qui délivre l'activité d'IEC	Nombre de participants Observations
20-2015	Organisation d'un CDD sur le processus de sélection des projets	Sédhiou	Autorités administratives et locales, services techniques, organisations de jeunes et de femmes	25 juillet 2015	Préfet, Directeur CDEPS, PAPEJF,	26 participants
21-2015	Organisation d'un comité de pré sélection des dossiers de projets soumis au financement avec l'appui du PAPEJF	Sédhiou	Autorités administratives et locales, services techniques. Partenaires	10 août 2015	Directeur CDEPS, PAPEJF	15 participants
22-2015	Information et sensibilisation des ASC de Kolda sur les opportunités offertes par le PAPEJF	Kolda	Jeunes, ASC	28 août 2015	Jeunes, ASC	30 participants
23-2015	Rencontre avec les promoteurs de projets pré sélectionnés	Vélingara	Directeur CDEPS, Consultant individuel, Porteurs de projet	30 septembre 2015	Directeur CDEPS, PAPEJF	22 participants
24-2015	Rencontre avec les promoteurs de projets pré sélectionnés	Kolda	Directeur CDEPS, Consultant individuel, Porteurs de projet	01 octobre 2015	Préfet, Directeur CDEPS, PAPEJF,	43 participants
25-2015	Rencontre avec les promoteurs de projets pré sélectionnés	MYF	Directeur CDEPS, Consultant individuel, Porteurs de projet	02 octobre 2015	Directeur CDEPS, PAPEJF	28 participants

Durant cette période, les comités de présélection des projets des départements de Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foula se sont réunis et les résultats suivants ont été obtenus.

Tableau 10 : Résultats des comités de présélection durant le trimestre dans les régions de Kolda et de Sédhiou

Département	Nombre de dossiers reçus	Nombre de dossiers rejetés	Nombre de dossiers acceptés pour la pré sélection	Nombre de porteurs à orienter vers les centres d'incubation ou les fermes agricoles	Nombre de dossiers présélectionnés : 811	
					Nombre de dossiers présélectionnés et formalisés	Nombre de dossiers présélectionnés à formaliser
Kolda	271	70	201	12	77	112
Vélingara	326	21	305	41	63	201
MYF	127	9	118	12	29	77
Boukiling	128	13	115	2	47	66
Sédhiou	120	25	95	6	35	54
Goudomp	71	10	61	11	25	25
Total	1043	148	895	84	276	535

Dans le cadre de l'appui aux promoteurs dans l'élaboration de leurs Plans d'Affaires, les comités de sélection des régions de Kolda et de Sédhiou ont procédé à la sélection des deux (02) consultants Prestataires de Services Non Financiers (PSNF) qui sont entrain d'appuyer 60 promoteurs de chaque région dans l'élaboration de leurs Plans d'Affaires.

3.2.1.2. La Convention avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)

Les activités de l'ANPEJ, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec le PAPEJF durant la période de janvier à novembre 2015 étaient consacrées essentiellement à l'organisation et la tenue de Comités Départementaux de Développement (CDD) dans les localités abritant les centres d'incubation.

Au total sept (07) CDD ont été organisés et effectivement tenus dans les départements de Pikine et Rufisque (Dakar), Mbour (Thiès), Kaolack, Vélingara (Kolda), Sédhiou, Ziguinchor et ont vu la participation de 243 personnes. Ces CDD ont permis de rencontrer les autorités administratives et locales, les services techniques déconcentrés, les organisations des jeunes et des femmes, les groupements professionnels des secteurs concernés pour leur présenter le PAPEJF, l'ANPEJ, le programme des Centres d'Incubation et son opérationnalisation à travers la convention PAPEJF-ANPEJ.

L'ANPEJ, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec le PAPEJF a aussi procédé à :

- l'élaboration des Demandes de Renseignements et de Prix (DRP) relatives à l'opérationnalisation des huit (08) anciens centres d'incubation ;
- le diagnostic des activités à fort potentiel de croissance et d'emplois permettant l'identification des dix (10) nouveaux centres d'incubation à créer dans les zones d'intervention du PAPEJF, et ;
- l'organisation d'un atelier de mise à niveau sur le PAPEJF au profit des Conseillers en Emploi de l'ANPEJ, notamment dans le domaine de l'accueil et de l'accompagnement des promoteurs.

Au total, trois (03) DRP ont été élaborées pour les travaux de réhabilitation, les équipements, l'installation, le Câblage et l'achat des Intrants des centres d'incubation.

Des créneaux porteurs ont été identifiés pour les activités potentielles des dix (10) nouveaux centres d'incubation qui seront construits dans le cadre du PAPEJF, notamment :

- les métiers ferroviaires et des mines à Thiès ;
- l'habillement, la coiffure, la restauration et la transformation alimentaire à Pikine pour mieux prendre en charge les jeunes filles ;
- la pêche à Mbour et Rufisque ;
- les énergies renouvelables à Dakar ;
- la transformation des produits agricoles à Kaolack ;
- la transformation des produits agricoles, forestiers dans la région de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor ;
- le bâtiment et les menuiseries bois, métallique et aluminium dans la région de Fatick.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 11 : Indicateurs de performance de la convention ANPEJ

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Conventions avec l'ANPEJ mise en œuvre	1,00	0,30	30%
Mise en œuvre convention ANPEJ	1,00	0,30	30%

3.2.1.3. Sélection des prestataires de services non financiers

En attendant de boucler la procédure de sélection des prestataires de services non financiers entamé depuis le mois d'août 2014, le PAPEJF a recruté au niveau des régions d'intervention des consultants individuels chargés de l'accompagnement dans la formation technique et l'élaboration de plans d'affaires. Ainsi, des contrats ont été signés pour les régions de : (i) Thiès le 05 mars 2015 avec la transmission du contrat à la BAD le 02 avril 2015, (ii) Dakar avec les trois contrats pour les trois départements (Rufisque, Pikine et Guédiawaye) signés et transmis à la BAD le 02 avril 2015, (iii) Fatick le 30 avril 2015, (iv) Kaolack : contrat signé le 30 avril 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 12 : Indicateurs de performance des prestataires de services non financiers

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Identification et sélection de prestataires de services non financiers pour l'appui à la formulation et à l'élaboration de business plan et à la formation des porteurs de projets faites	1,00	0,30	30,00%
PSNF recrutés	0,30	0,10	33,33%
Missions PSNF menés à bien	0,70	0,20	28,57%

3.2.1.4. Sélection des consultants pour les études et supervision des travaux d'extension/réhabilitation des trois centres de formation professionnelles

L'Ouverture des offres financières pour la sélection des services de consultants pour la réalisation des études techniques détaillées , l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO), le contrôle et la surveillance des travaux de rénovation, de construction et d'équipements des centres de formation professionnelle de Guerina dans la région de Ziguinchor et de Peykoug dans la région de Thiés est faite le 30 juillet 2015 suite à l'ANO de la BAD sur le rapport d'évaluation des offres techniques et à la notification aux candidats respectivement les 16 et 20 juillet 2015.

Le rapport d'évaluation des offres (techniques et financières) est validé par la Commission des Marchés du MJECC le 10 aout 2015 avec l'envoi le même jour à la DCMP qui a donné son ANO le 14 aout 2015.

Les contrats paraphés et les PV de négociation sont finalisés le 29 septembre 2015 suite à la notification aux candidats et la publication de l'avis d'attribution provisoire respectivement les 21 et 25 aout 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 13 : Indicateurs de performance des centres de formation

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des trois centres de formation professionnelle	1,00	0,32	32,00%
Consultants recrutés	0,30	0,30	100,00%
Missions consultants menées à bien	0,70	0,02	2,86%

3.2.2. Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME)

L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des Micro Petites Moyennes Entreprises (MPME), et de sédentariser les jeunes et les femmes.

Les activités ciblées pour cette période portent sur : (i) la mise en œuvre des conventions avec l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA) et l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA) pour les maitrises d'ouvrage délégués de la réalisation respectivement des fermes agricoles et aquacoles ; (ii) la signature et la mise en œuvre des conventions avec les DRDR ; (iii) la Sélection et la mise en œuvre des contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles ; (iv) l'acquisition des équipements

des 15 PTFM ; ((v) la réalisation des travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines ; (vi) la réalisation des travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines ; (vi) l'équipement de l'Unité de Fabrique d'aliments aquacoles ; (vii) la sélection des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 59 autres fermes agricoles ; (viii) la réalisation des études d'aménagement des 59 autres fermes agricoles ; la sélection des cabinets pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 83 autres fermes aquacoles ; (ix) la réalisation des études d'aménagement des 83 autres fermes aquacoles ; (x) la sélection d'un cabinet pour l'étude/conception d'un Système d'Informations sur l'Emploi.

3.2.2.1. Convention de partenariat avec l'ANIDA

Cette convention a pour objectif de fixer les conditions de collaboration entre le PAPEJF et l'ANIDA pour l'exécution des activités de développement rural du volet " réalisation et mise en valeur de fermes modernes horticoles et avicoles intégrées" du PAPEJF dans ses zones d'intervention. Un deuxième virement de fonds de 25.066.250 F CFA est effectué le 05 août 2015 et une demande de paiement d'un montant de 70.612.500 F CFA envoyé, le 10 novembre 2015 à la DI est en cours de traitement à la BAD.

Pour l'atteinte des objectifs de cette convention de partenariat signé le 16 septembre 2014, l'ANIDA a mené certaines activités durant la période janvier-novembre de l'année 2015 avec :

- le recrutement du personnel essentiellement constitué des trois (3) Techniciens Supérieurs, superviseurs des travaux respectivement dans les zones Ouest (régions de Dakar et Thiès), Centre (régions de Fatick et Kaolack) et Sud (régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor) et des Huit (8) Techniciens conseillers agricoles ;
- l'appui à la sélection des consultants chargés des études, du contrôle et du suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles ;
- l'appui à la sélection des entreprises chargées de réaliser les travaux d'aménagement des fermes vitrines agricoles et avicoles ;
- l'identification en rapport avec le PAPEJF des sites d'implantation des fermes, l'animation et la sélection de jeunes et de femmes parmi les populations des terroirs d'accueil des fermes ;
- l'organisation des Comités Locaux de Développement (CLD) au niveau des sites (Baghagha dans la commune de Niaguiss, Dianah Ba dans la commune de Dianah Ba, SaréBidji dans la commune de SaréBidji, Ndoffane dans la commune de Ndoffane, Ndoienne dans la commune de Diamniadio) retenus pour abriter les fermes agricoles vitrines. Ces séances d'animation auprès des potentiels bénéficiaires (jeunes et femmes) ont permis de jauger leur niveau d'adhésion au projet qui est jugé satisfaisant à toutes les étapes ;
- l'obtention des délibérations sur le foncier au niveau des sept (07) des fermes agricoles vitrines ;
- la tenue des Assemblées Villageoises pour la sélection des jeunes et des femmes bénéficiaires des fermes qui seront aménagées dans les localités d'Adéane, Koulinto et Dianah Ba situées respectivement dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou. Ainsi, pour chaque site un comité de sélection est mis en place, présidé par le sous-préfet et composé des chefs de villages couverts par le rayon d'influence de la zone d'implantation de la ferme, des maires de communes ciblées, des services déconcentrés de l'Etat, de représentants d'organisations des jeunes et des femmes, du PAPEJF et de l'ANIDA ;

- la finalisation du processus de recrutement des conseillers agricoles qui n'ont pas encore pris service ;
- la participation aux réunions d'orientation/démarrage les 02, 18 septembre et 22 octobre 2015 respectivement avec les entreprises SENTEER, SGES et AGRHYSOL dont l'objet est de prendre contact avec les entreprises mais aussi de discuter sur les modalités de démarrage des travaux ;
- l'implantation avec les deux entreprises attributaires et en relation avec les maires des différentes communes devant abriter les fermes agricoles vitrines avec pour :
 - les bâtiments des fermes avicoles de Ndoienne et de Mboro le 16 septembre 2015 ;
 - les pointes filtrantes de la ferme avicole de Mboro le 09 septembre 2015 ;
 - les bâtiments des fermes agricoles de Ndoffane et Toubacouta le 17 septembre 2015 ;
 - les forages des fermes agricoles de Ndoffane et Toubacouta le 10 septembre 2015 ;
 - le Forage de la ferme agricole de Baghagha le 11 septembre 2015 ;
 - les forages des fermes de SaréBidji, Diannah Ba le 12 septembre 2015.
- l'affectation des deux (2) Techniciens supérieurs recrutés dans le cadre du projet au niveau des zones Centre et Sud (Kaolack et Kolda) le 18 août 2015 ;
- l'intégration dans l'équipe de l'ANIDA dédié à la convention PAPEJF-ANIDA de l'Ingénieur agronome responsable de la Coordination régionale de l'ANIDA de la zone Ouest (régions de Dakar, Thiès, Diourbel et Louga) par note de service N°056/MAER/ANIDA/DEAI/atd datée du 18 août 2015 ;
- l'identification de sites potentiels les autres 59 fermes agricoles et la tenue de séances d'animation auprès des potentiels bénéficiaires dans la zone Sud dans les huit (8) localités : Sinthiang Koundara et SaréColy Sallé (département de Vélingara), Bourouco (département de Médina Yoro Foula), Sakar (département de Sédhiou), Diaroumé (département de Bounkiling), Boutoupa Camaracounda (département de Ziguinchor), Kalabone et LoudiaNianing (département de Oussouye).
- le lancement dans le journal quotidien "Le Soleil " édition du 12 août 2015 de la Demande de Renseignement et de Prix à compétition Ouverte (DRPO) pour l'acquisition d'un véhicule Pick-up et de huit (08) motos pour le contrôle des travaux et l'encadrement des producteurs.



Figure 10 : l'implantation des bâtiments des fermes avicoles de Ndoienne

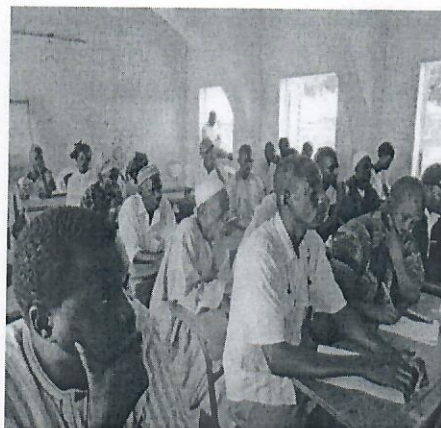


Figure 11 : Séance d'animation pour l'inscription des jeunes et des femmes sur les listes à Diannah BA

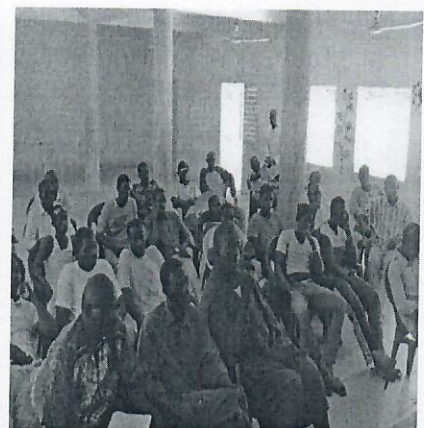


Figure 12 : Séance d'animation pour l'inscription des jeunes et des femmes sur les listes à Baghagha

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 14 : Indicateurs de performance de la convention ANIDA

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Convention ANIDA mise en œuvre	1,00	0,90	90,00%

3.2.2.2. Convention de partenariat avec l'ANA

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec l'ANA, un deuxième virement d'un montant de 17 510 500 F CFA a été effectué par la BAD au mois de mai 2015. Durant la période de janvier à novembre 2015, l'ANA a mené les activités suivantes :

- l'élaboration des spécifications techniques et de la DRP pour l'acquisition d'aliments de poissons destinés aux géniteurs au niveau des stations de Ziguinchor et de Richard Toll pour un approvisionnement correcte en alevins des fermes aquacoles vitrines ;
- l'acquisition d'aliments destinés aux géniteurs des stations de productions d'alevins ;
- l'élaboration d'une note méthodologique pour la sélection des bénéficiaires jeunes et femmes des fermes aquacoles mises en place dans le cadre du PAPEJF ;
- le suivi des travaux d'aménagements des sept (07) fermes aquacoles vitrines dans les régions de Sédhiou, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, Kolda, Thiès et Dakar ;
- la tenue du Comité Locale de Développement (CLD) le 19 mai 2015 à Ndiaffate, région de Kaolack consacré au partage des modalités de sélections de bénéficiaires et de la sécurisation du site devant abriter la ferme aquacole ;
- l'élaboration des TDRs pour les sessions de formations destinées aux bénéficiaires des fermes aquacoles vitrines ;
- l'élaboration des TDRs finalisés pour les sessions de formations destinées aux bénéficiaires des fermes aquacoles vitrines qui seront effectuées au courant du mois de novembre 2015 pour certaines localités ;
- la participation aux vacances citoyennes 2015 avec la présentation de la ferme vitrine de Diaroumé au MJECC et sa délégation ;
- l'organisation de visites des sites des fermes aquacoles de Koutal, Gandiaye et Sokone et de l'Unité de Fabrique Aliment et rencontres avec les autorités administratives et locales et les associations de jeunes et de femmes durant la période du 30 juin au 02 Juillet 2015 ;
- l'organisation d'une mission de supervision des travaux de l'extension de l'écloserie de Kolda les 17 au 18 septembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 15 : Indicateurs de performance de la convention ANA

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Convention ANA mise en œuvre	1,00	0,80	80,00%

3.2.2.3. Sélection des opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles

Les contrats pour le recrutement des opérateurs pour accompagner la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire ont été envoyés à la BAD le 06 juillet 2015 suite à une renégociation avec les opérateurs les 05 juillet 2015. Et l'ANO de la BAD sur les contrats est reçu le 04 août 2015.

La notification aux deux (02) opérateurs est faite le 21 septembre 2015 suite à l'approbation des deux contrats par le MJECC et à l'immatriculation par la DCMF respectivement les 07 et 16 septembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 16 : Indicateurs de performance des Plateformes multifonctionnelles

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Sélection, contractualisation et mise en œuvre des contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles	1,00	0,30	30,00%
Opérateurs recrutés	0,20	0,2	100,00%
Missions Opérateurs menées à bien	0,80	0,10	12,50%

3.2.2.4. Réalisation des 07 fermes aquacoles vitrines et d'une unité de fabrique d'aliments de poissons

Les contrats des travaux des sept (07) fermes aquacoles vitrines entre le PAPEJF et l'entreprise MANITECH SUARL sont signés le 26 mars 2015 et approuvés par le MJECC le 02 avril 2015 pour les lots 1 et 2 pour des montants respectivement de 84 629 706 FCFA HT/HD et 24 320 353 F CFA HT/ HD F CFA. Et les ordres de service de démarrage des travaux des 02 lots sont signés et envoyés à l'entreprise.

Pour le lot 1 qui concerne l'aménagement de quatre (04) fermes aquacoles vitrines dans les régions de Dakar, Thiès, Fatick et Kaolack, l'entreprise MANITECH a envoyé au PAPEJF le 10 juillet 2015 un attachement pour les travaux de réalisation des hangars au niveau de la ferme de Ndiar qui ont été exécutés à hauteur de 75% pour le d'hangar de 500 m² et à 70% pour le hangar 200 m² à hauteur. Et l'ANA a confirmé le 29 juillet 2015 par correspondance N° 587 MPEM/ANA/DG/ac la conformité de l'attachement de MANITECH pour le décompte N°1 des travaux de réalisation des hangars au niveau de la ferme de

Ndiar suite à une interpellation par le PAPEJF par correspondance N°15 537/MJECC/PAPEJF/COORD/RSE le 20 juillet 2015.

Le 11 aout 2015, le PAPEJF a reçu la correspondance N°60/08/15/MN/FDG de MANITECH sur des travaux supplémentaires des locaux de la fabrique d'aliment de Ndiar qui concernent :

- une sous-estimation de 233 m² du dallage du hangar de 200 m² (89%) ;
- une sous-estimation de 527,82 m² du dallage du hangar de 500 m² (88%) ;
- l'omission des 12 impostes du hangar de 200 m² ;
- l'omission des 18 impostes du hangar de 500 m² ;
- l'omission de l'installation de l'électricité des hangars.

Devant cette situation, le PAPEJF a saisi l'ANA par correspondances N°15 631/MJECC/PAPEJF/COORD/ le 12 aout 2015 pour information et avis sur les remarques de MANITECH relatives aux travaux supplémentaires de l'unité de fabrique d'aliment. Et l'ANA par correspondance N°MPEM/ANA/DG/ac du 20 aout 2015 a confirmé les travaux supplémentaires. Un avenant sur les couts et les délais est en cours d'élaboration.



Figure 13 : Le hangar de 500 m² au stade d'élévation de la fabrique d'aliment de poisson de Ndiar



Figures 14 : Le magasin de 200 m² avec l'installation des gros œuvres (semelles) en cours

Pour le lot 2 qui concerne l'aménagement de trois (03) fermes aquacoles vitrines dans les régions de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou, l'Entreprise MANITECH a envoyé deux (02) correspondances au PAPEJF le 10 juillet 2015 qui concernent :

- des travaux supplémentaires relatifs à l'excavation des cinq (05) étangs de la ferme de Diaroumé (Réf : 44/07/15/MN/FDG) ;
- une demande d'arrêt momentané des travaux d'aménagement des trois (03) fermes aquacoles vitrines dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda (Réf : 47/07/15/MN/FDG).

Le 20 juillet 2015, le PAPEJF a saisi l'ANA, maitre d'ouvrage délégué par correspondances (N°15 534/MJECC/PAPEJF/COORD/RSE, N°15 536/MJECC/PAPEJF/COORD/RSE) pour sur les interpellations de l'entreprise concernant les travaux du lot2. Et l'ANA a répondu le 29 juillet 2015 en donnant :

- la confirmation de l'omission de l'activité d'excavation des emprises des cinq (05) étangs dans les devis des travaux du site de Diaroumé (N°589 MPEM/ANA/DG/ac) ;

- l'avis non favorable pour un arrêt momentané des travaux d'aménagement des fermes aquacoles au niveau de la zone Sud (N°589 MPEM/ANA/DG/ac).

Le 20 juillet 2015, par correspondance (N° 15 5445/MJECC/PAPEJF/COORD/RAF) le PAPEJF a rappelé à l'entreprise l'application des pénalités de retard sur les travaux avec une réponse de MANITECH par correspondance (N°53/07/15/MN/FDG) le 23 juillet 2015 pour attirer l'attention sur trois points :

- la difficulté de travailler sur le site dédié à la construction des étangs de Djifangor ;
- la non prise en compte par le marché du poste excavation des étangs sur une profondeur de 01 mètre en moyenne, et ;
- l'installation de l'hivernage dans la zone sud rendant quasi impossible l'exécution des travaux de construction des étangs.

Et c'est suite à l'avis de l'ANA sur les interpellations de l'entreprise que le PAPEJF a saisi MANITECH le 30 juillet 2015 par correspondance N°15 567/MJECC/PAPEJF/COORD/RSE en :

- donnant un avis non favorable à la demande d'arrêt momentané des travaux car estiment que l'entreprise peut profiter des périodes de pauses pluviométriques pour exécuter les travaux ;
- confirmant l'omission de l'activité d'excavation dans le devis des travaux des cinq (05) étangs de Diaroumé et a attiré l'attention de l'entreprise sur l'obligation de la réception d'un ordre de service avant le démarrage de travaux supplémentaires en invitant cette dernière à proposer un prix unitaire pour les travaux supplémentaires de l'excavation.

MANITECH a répondu le 11 aout 2015 par correspondance N°61/08/15/MN/FDG en proposant un prix unitaire de 1 805 F CFA HTVA du m³ de terre excavée pour un volume total de l'excavation des cinq (05) étangs sur une profondeur de 1 mètre chacun de 9 000 m³. L'application de ce prix unitaire va engendrer des coûts supplémentaires de 16 245 000 F CFA HTVA (soit 19 169 100 F CFA TTC) qui représente 67% du marché largement supérieur à l'avenant de 30% prévu dans les marchés de travaux.

Concernant les travaux supplémentaires des fermes en étangs de Diaroumé et de Djifangor du contrat du lot2, l'ANA propose une réduction du nombre d'étangs de 05 à 03 sur une profondeur de 1 mètre pour chaque étang au niveau de Diaroumé et de Diangangor. Et un avenant sur les couts et les délais est en cours d'élaboration.

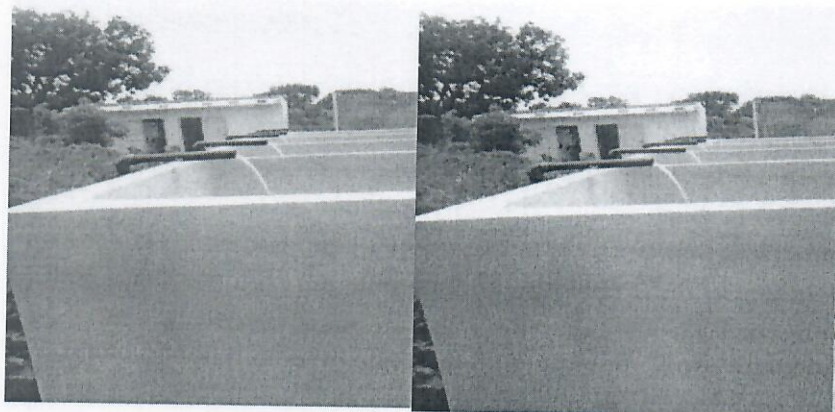


Figure 15 : Bassins de l'écloserie de Kolda



Figure 16 : Bloc administratif de l'écloserie de Kolda en finition

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 17 : Indicateurs de performance des fermes aquacoles vitrines

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
05 fermes aquacoles réalisées	1,00	0,60	60,00%
Entreprises recrutées	0,20	0,20	100,00%
05 fermes aquacoles vitrines réalisées	0,80	0,40	50,00%
Unité de Fabrique d'aliments aquacoles construits et équipés	1,00	0,20	20,00%
Entreprises recrutées	0,20	0,20	100,00%
07 fermes aquacoles vitrines réalisées	0,80	0,00	0,00%

3.2.2.5. Réalisation de 07 fermes agricoles vitrines

L'ANO de la BAD sur les projets de contrats est reçu le 15 juillet 2015 suite à leur envoi le 29 juin 2015. L'ANO de DCMP sur les contrats des lots 1, 2 et 4 est reçu cinq (05) jours après leur transmission le 05 août 2015. L'approbation par le MJECC et l'immatriculation par la DCMP des contrats des lots 1, 2 et 4 sont reçues respectivement les 21 et 26 août 2015. La notification définitive ont été faite à SENTEER pour les lots 1 et 2 et à SGEN pour le lot 4.

Pour le lot 3, l'ANO de la DCMP est reçu le 16 septembre 2015 suite à la réception de l'attestation d'existence de crédits de Direction de l'Investissement et à la transmission à la DCMP pour avis et respectivement les 07 et 08 septembre 2015.

Les travaux d'aménagement des fermes avicoles vitrines de Ndoyenne (région de Dakar) et Mboro (région de Thiès) ont démarré effectivement depuis le 05 novembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 18 : Indicateurs de performance des fermes agricoles vitrines

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines démarrés	1,00	0,30	30,00%
Entreprises recrutées	0,20	0,2	100,00%
07 fermes agricoles vitrines réalisées	0,80	0,1	12,50%

3.2.2.6. Sélection de bureaux de consultants pour les études techniques d'exécution et d'aménagement, le contrôle et le suivi de la réalisation des fermes agricoles et aquacoles modernes

La validation des résultats de l'évaluation des offres (technique et financière) pour les missions 1, 2 et 3 est faite par la Commission des Marchés du MJECC respectivement les 27, 28 et 29 juillet 2015 suite à l'ouverture des offres financières pour les missions 1, 2 et 3 respectivement les 13, 14 et 15 juillet 2015.

L'ANO de la DCMP sur les rapports d'évaluation des offres est reçu le 13 aout 2015 suite à leur envoi le 04 aout 2015. Les contrats paraphés et les PV de négociation sont envoyés à la BAD le 1er octobre 2015 suite à la notification aux candidats et à la publication des avis d'attribution provisoire respectivement les 21 aout et 29 septembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 19 : Indicateurs de performance de la sélection des cabinets pour les études des 59 fermes agricoles

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Sélection et recrutement des bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des 59 fermes agricoles faits	1,00	0,23	23,00%
Cabinets recrutés	0,20	0,20	100,00%
Mission Cabinets menée à bien	0,80	0,03	3,75%

3.2.2.7. Sélection de bureaux de consultants pour les études techniques d'exécution et d'aménagement, le contrôle et le suivi de la réalisation des fermes aquacoles

Les ouvertures des offres financières pour les missions 1, 2, et 3 ont été faites respectivement les 24, 25, et 25 aout 2015 suite à l'ANO de la BAD reçu le 07 aout 2015.

L'ANO de la DCMP sur les résultats de l'évaluation des offres (technique et financière) est reçu le 22 septembre 2015 suite à la validation des résultats de l'évaluation par la Commission des Marchés du MJECC pour les missions 1, 2, et 3 respectivement les 14 15 et 16 septembre 2015 et à l'envoi à la DCMP pour avis le 18 septembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 20 : Indicateurs de performance de la sélection des cabinets pour les études des 83 fermes aquacoles

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Les bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles de 2015 sélectionnés et recrutés	1,00	0,17	17,00%
Cabinets recrutés	0,20	0,17	85,00%
Mission Cabinets menée à bien	0,80	0,00	0,00%

3.2.2.8. Etude pour la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE)

Une lettre réponse a été transmise à la Commission des Marchés du MJECC le 04 aout 2015 suite à la réception des observations de ladite commission sur le rapport d'évaluation des offres techniques de la Commission des Marchés du MJECC le 30 juin 2015 et de la DCMP sur la Demande de Proposition (DP) pour seuil non atteint le 04 juin 2015 pour le recrutement du consultant pour l'étude de la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE).

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 21 : Indicateurs de performance de la conception du Système d'Information sur l'Emploi (SIE)

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Le cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi sélectionnés	0,20	0,1	50,00%
Cabinets recrutés	0,80	0,00	0,00%
Mission Cabinets menée à bien	0,20	0,1	50,00%

1.1.1.1. Conventions de partenariats avec les DRDR et la DEEC

Les conventions de partenariats entre le PAPEJF, d'une part, les Directions Régionales du Développement Rurales (DRDR) et, d'autre part, la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) n'ont pas été signées durant l'année 2015.

Dans la situation du rejet par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) du rapport d'évaluation d'impact environnemental et social du PAPEJF qui était élaboré par un consultant non agréé par la DEEC, le Comité de Pilotage a validé l'inscription dans la partie du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) du budget 2015 du PAPEJF le recrutement d'un consultant individuel qui a repris l'étude d'impact environnemental et social du PAPEJF.

Les budgets des conventions avec les sept (07) DRDR des zones d'intervention du PAPEJF ont été stabilisés.

Tableau 22 : Indicateurs de performance conventions les DRDR et la DEEC

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Convention avec la DEEC	1,00	0	0%
Signature convention DEEC	0,20	0	0%
Mise en œuvre convention DEEC	0,80	0	0%
Conventions avec les DRDR signées et mises en œuvre	1,00	0	0%
Signature conventions DRDR	0,20	0	0%
Mise en œuvre conventions DRDR	0,80	0	0%

3.2.3. Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement des institutions financières locales, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés que sont : le caractère excessif des taux d'intérêt débiteur, les difficultés à assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés. Il est donc attendu que le financement des MPME se fera sous forme de prêt avec un Taux d'intérêt Effectif Global (TEG) est de 8% pour les crédits d'équipements et de 7% pour les crédits de fonds de roulement. Ce mécanisme visera essentiellement à couvrir 40% du coût du projet en s'appuyant sur une ligne de crédit de 04 milliards de FCFA. Les 60% autres seront financés sur fonds propres, par les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) participants en rapport avec l'IFC.

3.2.3.1. Sélection de l'Institution Financière Centrale (IFC) et suivi de la sélection des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD)

Dans la dynamique d'opérationnaliser la convention de refinancement PAPEJF-BIMAO approuvée par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP) le 19 juin 2015, le PAPEJF en relation avec la BIMAO a initié des rencontres d'échanges avec les Directions Régionales du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et la FDEA choisis par la BIMAO comme Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) devant faire le crédit.

Des rencontres d'échanges organisées dans les régions de Thiès, Kaolack et Dakar respectivement les 17, 18 et 20 août 2015 ont permis de façon générale aux Unités Régionales du PAPEJF de prendre contact avec les représentants des Directions Régionales (DR) du CMS et de la FDEA. Spécifiquement, ces rencontres ont permis de :

- présenter le PAPEJF aux responsables des Directions Régionales (DR) du CMS et de la FDEA ;
- échanger avec les responsables des Directions Régionales (DR) du CMS et de la FDEA sur les missions, les objectifs et les stratégies du PAPEJF, notamment la composante 3 du projet ;
- présenter la Fiche d'Identification de Projet (FIP) et le canevas d'élaboration de Plan d'affaires mis en place par le PAPEJF ;
- présenter les instances de présélection et de sélection de projets des jeunes et des femmes mis en place par les autorités administratives au niveau départemental et régional ;

- partager le Manuel de procédures des opérations de financement des projets du PAPEJF ;
- présenter et discuter sur les critères de pré-sélection et de sélection des projets ;
- échanger sur le canevas d'élaboration de plan d'affaires du CMS et de la FDEA et les critères de sélection de leurs comités de crédit ;
- échanger sur les délais de traitement des demandes de crédits du CMS et de la FDEA ;
- échanger sur les conditions d'accès aux crédits du CMS en tenant compte des termes de la convention MJECC/BIMAO.

La BAD a procédé au virement dans les livres de la BIMAO des premiers fonds de la ligne de crédit d'un montant de 567 000 000 F CFA le 27 novembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 23 : Indicateurs de performance de la sélection de l'Institution Financière Centrale (IFC) et de la mise en œuvre de son contrat

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Une Institution Financière Centrale sélectionnée	1,00	0,60	60,00%
IFC recrutée	0,20	0,20	100,00%
Mission IFC menée à bien	0,80	0,4	50,00%

3.2.4. Composante 4 : Coordination et gestion du projet

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet. Les principales activités qui étaient prévus durant cette période sont : (i) la prise en charge salariale, fiscale et sociale du Personnel du Projet ; (ii) la prise en charge de l'assurance maladie ; (iii) l'élaboration du manuel des procédures administratives et financières ; (iii) l'élaboration du manuel de procédures des opérations de financement ; (iv) la conception des supports de communication ; (v) la prise en charge des consommables bureautiques et informatiques, des frais de communication, d'électricité, du carburant et des lubrifiants, de maintenance et de l'assurance des véhicules du PAPEJF ; (vi) la sélection d'un cabinet pour l'audit des comptes de 2014, 2015 et 2016 du PAPEJF ; (vii) la sélection d'un consultant individuel pour la conception du site web du PAPEJF ; (viii) la sélection d'un consultant individuel pour l'étude d'impact environnemental et social, (ix) l'organisation des missions de suivi / terrain et (x) l'organisation de la première mission de supervision du PAPEJF, (xi) l'élaboration du manuel de suivi-évaluation, (xii) l'organisation du comité de pilotage.

3.2.4.1. *Prise en charge salariale, fiscale et sociale du personnel du PAPEJF*

A la date du 30 novembre 2015, le Personnel du projet au nombre de 24 a été entièrement recruté, respectivement 18 agents en 2014 (dont 10 cadres et 8 agents pour le personnel de soutien) et 06 chauffeurs en janvier 2015. Tout le personnel a été notifié et a pris service. Les charges salariales, d'assurance maladie et fiscales sont régulièrement versées.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 24 : Indicateurs de performance des charges du personnel

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
La prise en charge du Personnel du PAPEJF assurée	1,00	0,90	90,00%
La prise en charge des charges fiscales et sociales assurée	1,00	0,90	90,00%
La prise en charge de l'assurance maladie assurée	1,00	0,90	90,00%

3.2.4.2. Mission de supervision de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Durant la période du 1^{er} au 22 Juin 2015, une mission de la Banque Africaine de Développement (BAD), composée de la Task Manager du projet, de la Spécialiste en acquisition ORPF.1/SNFO, du Coordonnateur Régional en Gestion Financière et de l'Assistant aux Décaissements ont fait la supervision du Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF).

L'objectif principal assigné à cette mission était de faire le point sur le niveau d'exécution du PAPEJF.

Spécifiquement, la mission avait pour objectifs de : i) rencontrer les autorités de tutelle, les partenaires et bénéficiaires potentiels, afin d'échanger sur la situation générale du projet et de recueillir leurs préoccupations et observations ; ii) examiner l'état d'exécution du projet par composante notamment, le niveau de mise en œuvre, la situation des comptes spéciaux, des décaissements du FAD , la contrepartie, la situation financière des contrats en cours, etc. ; iii) faire le point sur le calendrier d'exécution des projets, des plans de passation des marchés et de l'état de préparation de l'audit 2014 iv) identifier les contraintes d'ordre technique auxquelles les projets sont confrontés et proposer des solutions adéquates en vue de les résoudre et iv) discuter de l'opportunité et de la pertinence de la révision de la liste des biens et services, eu égard aux contraintes identifiées et aux solutions à préconiser.

A l'issue de la mission, il a été formulé les recommandations suivantes :

➤ A la Coordination du PAPEJF de :

- soumettre à la Banque au plus tard avant le 15 juillet 2015, la révision de la liste des biens et services qui prend en compte le recrutement des consultants pour les services non financiers, de l'appui institutionnel aux SFD, le recrutement des deux experts en microfinance et en communication ;
- densifier la communication institutionnelle et sociale du projet, en mettant en œuvre sa stratégie et son plan de communication, élaboré et validé en janvier 2015 et mieux impliquer avec l'appui de la tutelle, les IRJ et les CDEPS dans la mise en œuvre opérationnelle ;
- finaliser et signer les conventions de concession pour l'unité de fabrique d'aliment entre l'Entreprise KARARA, l'ANA et le PAPEJF au plus tard avant le 30 juin 2015 ;

Les parties prenantes du côté gouvernemental ont validé le manuel des procédures administratives et financières lors d'un atelier tenu le 19 mars 2015 dans les locaux du PAPEJF.

L'ANO de la BAD sur le Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables (MPAFC) est reçu le 18 septembre 2015 suite à l'envoi le 06 septembre 2015 de la version révisée prenant en compte les premières observations de la BAD.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 28 : Indicateurs de performance de l'élaboration et la validation du manuel des procédures administratives, financières et comptables

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Manuel des procédures administratives, financières et comptables élaboré et validé	1,00	1,00	100%

b) Elaboration du manuel de procédures des opérations de financement

Les parties prenantes du côté gouvernemental ont validé le manuel de procédures des opérations de financement lors d'un atelier tenu le 18 mars 2015

L'ANO de la BAD sur le manuel de procédures des opérations de financement est reçu le 28 septembre 2015 suite à l'envoi le 08 aout 2015 de la version révisée prenant en compte les premières observations de la BAD.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 29 : Indicateurs de performance de l'élaboration du manuel de procédures des opérations de financements

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Elaborer et valider le manuel de procédures des opérations de financements	1,00	1,00	100%
Consultant recruté	0,2	0,2	100%
Mission Consultant menée à bien	0,8	0,8	100%

c) Elaboration de la stratégie et du plan de communication

Suite à la validation par le PAPEJF de la version provisoire de la stratégie et du plan de communication le 16 janvier 2015, la version finale a été déposée par le consultant le 12 février 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 30 : Indicateurs de performance de l'élaboration de la stratégie et du manuel de communication

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Stratégie et manuel de communication élaboré et validé	1,00	1,00	100%

d) Conception des supports de communication

Suite à l'ANO de la BAD reçu le 29 juin 2015 après la notification définitive aux soumissionnaires faite le 08 juillet 2015, le fournisseur a livré les 07, 08, 10, 28 août et 07 septembre 2015 tous les outils de communication (stylos, Tee shirts, Polo Lacoste, plaquettes, dépliants, autocollants, casquettes, banderoles) conformément aux spécifications techniques.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 30 : Indicateurs de performance de la conception des supports de communication

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Conception et fourniture des supports de communication	1,00	1,00	100%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
Lettres d'invitation envoyées aux fournisseurs	0,2	0,20	100%
Fournisseur recruté	0,2	0,20	100%
Supports de communication livrés	0,5	0,3	60%

e) Audit des comptes du PAPEJF

L'ouverture des offres financières pour la sélection d'un cabinet pour l'audit des comptes 2014, 2015 et 2016 du PAPEJF est faite le 08 juin 2015 suite à l'ouverture des offres techniques et à l'approbation par la Commission des Marchés du MJECC du rapport d'évaluation des offres techniques respectivement les 30 avril et 1^{er} juin 2015.

La notification d'attribution provisoire du marché à FICADEX Afrique SENEGAL pour un montant de 10 350 000 F CFA net d'impôts indirects est faite le 22 juin 2015 juste après la validation par la commission des marchés du MJECC du rapport d'évaluation des offres financières. La négociation avec le cabinet a eu lieu le 29 juin 2015.

L'ANO de la BAD sur le rapport d'audit de l'exercice 2014 est reçu le 18 septembre 2015 suite à son envoi le 13 août 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 31 : Indicateurs de performance pour l'audit des comptes du PAPEJF

Indicateurs	Cible 2014	Valeur 2014	% Réalisé
Audit des comptes du PAPEJF mené à bien	1,00	0,65	65%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Cabinet recruté	0,2	0	0%
Mission Cabinet menée à bien	0,5	0,15	0%

f) Sélection de consultant individuel pour la conception du site web du PAPEJF

Suite à l'ANO de la BAD sur les TDR, la demande de manifestation d'intérêt est envoyée le 30 mars 2015 et l'ouverture des offres est faite le 07 avril 2015.

La signature et notification définitive est faite le 18 juin 2015 suite à la proposition d'attribution provisoire est publié le 23 avril 2015. Le consultant a signé son contrat le 23 juin 2015 et a déposé son rapport d'orientation méthodologique le 16 juillet 2015 qui est validé 07 jours après.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 32 : Indicateurs de performance sur la conception du site web du PAPEJF

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Conception du site web du PAPEJF	1,00	0,90	90%
TDR élaborés et validés	0,10	0,10	100%
Lettres d'invitation envoyées aux consultants	0,20	0,20	100%
Consultant recruté	0,20	0,20	100%
Mission Consultant menée à bien	0,50	0,4	80%

g) Sélection d'un consultant individuel pour faire l'état des lieux des Centres d'Incubation

Suite à la signature du contrat le 17 novembre 2014, le consultant a déposé le rapport provisoire de l'étude le 05 janvier 2015 qui a connu plusieurs observations du PAPEJF et de l'ANPEJ avec une validation de la version finale le 3 mars 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 33 : Indicateurs de performance pour l'état des lieux des Centres d'Incubation

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Etat des lieux des Centres d'Incubation	1,00	1,00	100%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Consultant recruté	0,2	0,2	100%
Mission consultant menée à bien	0,5	0,5	100%

h) Demande de Renseignement et de Prix pour le câblage téléphonique et informatique

Les soumissionnaires sont notifiés de l'attribution du marché le 16 janvier 2015 suite à la validation du rapport d'évaluation des offres par la commission des marchés du MJECC le 09 janvier 2015. Le contrat est signé avec KEITA INFORMATIQUE le 26 janvier 2015 et la notification définitive est faite le 28 janvier 2015. Le câblage informatique est effectif le 27 mars 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 34 : Indicateurs de performance pour le câblage téléphonique informatique

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Câblage téléphonique et informatique des locaux du PAPEJF	1,00	1,00	100%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Prestataire recruté	0,2	0,2	100%
Câblage téléphonique informatique fait	0,5	0,5	100%

i) Demande de Renseignement et de Prix pour l'assurance maladie du personnel du PAPEJF

La notification est faite aux soumissionnaires le 08 janvier 2015 suite à l'approbation par la commission des marchés du MJECC du rapport d'évaluation et de la proposition d'attribution du comité technique d'évaluation. Le 24 décembre 2104. Le contrat est signé avec CNART ASSURANCES le 23 janvier 2015 et la notification définitive est faite le 26 janvier 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 35 : Indicateurs de performance pour l'assurance maladie du personnel du PAPEJF

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Assurance maladie du personnel du PAPEJF	1,00	0,90	90%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Prestataire recruté	0,2	0,2	100%
Mission du prestataire menée à bien	0,5	0,4	80%

j) Demande de Renseignement et de Prix pour la réhabilitation des locaux du PAPEJF

Suite à l'avis favorable de la DCMP sur la demande de classement sans suite de la DRP pour la réhabilitation des locaux du PAPEJF le 26 janvier 2015 pour insuffisance de budget, des lettres d'invitation sont envoyées aux entreprises soumissionnaires le 31 mars 2015 sur la base du budget revu. La sélection de l'entreprise devant réhabilitée les locaux du PAPEJF est bouclée dans le courant du mois d'avril 2015. La réhabilitation des locaux du PAPEJF est faite et réceptionné le 04 juin 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 36 : Indicateurs de performance pour la réhabilitation des locaux du PAPEJF

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Réhabilitation des locaux du PAPEJF	1,00	1,00	100%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Prestataire recruté	0,2	0,2	100%
Locaux du PAPEJF réhabilités	0,5	0,5	100%

k) Acquisition de matériels de bureau et divers équipements

Suite à l'envoi du rapport d'évaluation des offres le 08 décembre 2014, la BAD l'a approuvé le 14 janvier 2015. La notification aux soumissionnaires est faite le 27 janvier 2015 et le contrat est signé le 22 janvier 2015. La notification définitive est faite le 18 février 2015 deux jours après l'ANO de la BAD sur le contrat. Les matériels de bureau et divers équipements sont livrés le 26 novembre 2015.

L'évolution des indicateurs est présentée sur le tableau suivant :

Tableau 37 : Indicateurs de performance pour l'acquisition de matériels de bureau et divers équipements

Indicateurs	Cible 2015	Valeur 2015	% Réalisé
Acquisition de matériels de bureau et divers équipements du PAPEJF	1,00	1,00	100%
TDR élaborés et validés	0,1	0,1	100%
AMI lancé	0,2	0,20	100%
Prestataire recruté	0,2	0,2	100%
matériels de bureau et divers équipements	0,5	0,5	100%

2. SITUATION FINANCIERE AU 30 NOVEMBRE 2015

2.1. Situation des décaissements du PTBA 2015 au 30 novembre 2015

Le PTBA de 2015 chiffrait à 3.180.574.454 Francs CFA est exécuté à hauteur de 1.394.668.292 Francs, soit un taux d'exécution budgétaire de 44%.

Les décaissements par composante se présentes ainsi qu'il suit :

2.1.1. Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain

Les dépenses effectuées sur la composante 1 concernent essentiellement l'organisation de rencontre d'information/sensibilisation, de comités de présélection et de sélection, la mise en œuvre de la convention avec l'ANPEJ, les frais liés à l'étude/supervision des centres de

formations professionnelles et des centres d'incubation. Elles sont d'un montant global de 8.948.186 Franc CFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 6,8%.

Tableau 38 : Situation des dépenses pour la composante1 au 30 novembre 2015

Code analytique	Indicateurs	Budget annuel	Total Décaissements	Taux d'exécution budgétaire
1	L'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et péri-urbain est promu			
1.1	<i>Un dispositif d'identification et de sélection des projets des jeunes et des femmes est mis en place</i>			
	1.1.1- Ateliers régionaux, départementaux et locaux d'information sur le PAPEJF tenus	4 200 000	3 455 416	82,3%
	1.1.2 - Les comités de présélection des projets organisés	10 560 000	6 362 220	60,2%
	1.1.3 - Projets (approche par la demande) identifiés et sélectionnés	3 360 000	1 191 300	35,5%
1.2	<i>Les capacités techniques et entrepreneuriales des porteurs de projets sont renforcées</i>			
	1.2.1 - Prestataires de services non financiers pour l'appui à la formulation et à l'élaboration de business plan et à la formation des porteurs de projets identifiés et sélectionnés	500 000	120 000	24,0%
	1.2.1 - Les contrats des prestataires de services non financiers pour l'appui à la formulation et à l'élaboration de business plan et à la formation des porteurs de projets exécutés	30 000 000	11 859 380	39,5%
	1.2.2 - Les activités de formation des porteurs de projets (phase avant sélection des PSNF) organisées	56 000 000	4 072 750	7,3%
	1.2.3 - Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des trois centres de formations professionnelles réalisées	500 000	234 900	47,0%
	1.2.3 - Les contrats relatifs aux Etudes/Supervision de l'extension/réhabilitation des trois centres de formation professionnelle exécutées	49 000 000	5 274 500	10,8%
	1.2.4 - Conventions avec l'ANPEJ mise en œuvre	29 800 000	6 000 000	20,1%
	1.2.4 - Les équipements des centres d'incubation acquis	400 000 000	4 435 000	1,1%
	1.2.4 - Les activités liées à la passation des marchés des équipements des centres d'incubation réalisées	450 000	-	0,0%
	1.2.4 - Les intrants des centres d'incubation acquis	37 500 000	-	0,0%
	1.2.6 - Les formateurs des Centres d'incubation formés	10 000 000	-	0,0%
Total Composante 1		631 870 000	43 005 466	6,8%

2.1.2. Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME)

Les dépenses relatives à la composante 2 tournent autour du lancement des avis pour la sélection de bureaux d'opérateurs pour les plateformes, des bureaux d'études pour le suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles et aquacoles de 2015 et le paiement des avances des convention avec l'ANIDA et l'ANA, des travaux des fermes agricoles et aquacoles. Elles s'élèvent à 346 185 675 FCFA pour un taux d'exécution budgétaire de 30,9%.

Tableau 39 : Situation des dépenses pour la composante2 au 30 novembre 2015

Code analytique	Indicateurs	Budget annuel	Total Décaissements	Taux d'exécution budgétaire
2	Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées			
2.1	Des infrastructures technologiques de soutien aux MPME sont créées			
	2.1.1. Convention avec l'ANA mise en œuvre	20 200 000	17 510 500	86,7%
	2.1.2. Convention avec l'ANIDA mise en œuvre	125 905 000	128 778 750	102,3%
	2.1.3. Conventions avec les DRDR mises en œuvre	6 250 000	-	0,0%
	2.1.4 Les 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles sélectionnés et les contrats mis en œuvre	26 250 000	7 471 177	28,5%
	2.1.4 Les activités liées à la passation de marché pour la sélection et la mise en œuvre des contrats des 02 opérateurs chargés des plateformes multifonctionnelles réalisées	450 000	564 300	125,4%
	2.1.5 - Les activités liées à la passation de marché pour l'achat des équipements des 15 PTFM réalisées	450 000	-	0,0%
	2.1.6 - Les équipements d'une PTFM vitrine acquis	34 000 000	-	0,0%
	2.1.7 - Les travaux des bâtiments ETAAL d'une PTFM vitrine réalisés	16 000 000	-	0,0%
	2.1.8 - Les travaux des sept (07) fermes agricoles vitrines réalisés	398 000 000	130 037 607	32,7%
	2.1.9 - Les travaux des fermes sept (07) aquacoles vitrines réalisés	152 000 000	39 903 871	26,3%
	2.1.10 - Les équipements de l'Unité de Fabrique d'Aliments Aquacoles acquis	60 000 000	229 800	0,4%
	2.1.11 - Les activités liées à la passation de marché pour la sélection des bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes agricoles réalisées	500 000	875 520	175,1%
	2.1.11 - Les études et le suivi des travaux d'aménagement des fermes agricoles réalisées	200 000 000	20 555 000	10,3%
	2.1.11 - Les activités liées à la passation de marché pour la sélection des bureaux pour les études et le suivi des travaux d'aménagement des autres fermes aquacoles réalisées	500 000	122 620	24,5%
	2.1.12 - Les études d'aménagement des autres fermes aquacoles réalisées	65 000 000	-	0,0%
2.2	Un système d'information sur le marché de l'emploi est mis en place			

	2.2.1 Le cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi sélectionné	750 000	136 530	18,2%
	2.2.1 Le cabinet pour l'étude/conception d'un système d'informations sur l'Emploi sélectionné	12 450 000	-	0,0%
Total Composante 2		1 118 705 000	346 185 675	30,9%

2.1.3. Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes

Les dépenses effectuées sur la composante 3 qui s'élèvent à 567 377 600 Francs CFA concernent premiers fonds de la ligne de crédit versé dans les livres de l'Institution Financière Centrale (IFC).

Tableau 43 : Situation des dépenses pour la composante3 au 30 novembre 2015

Code analytique	Indicateurs	Budget annuel	Total Décaissements	Taux d'exécution budgétaire
3	Un mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes est mis en place			
3.1	<i>L'accès des bénéficiaires à un financement souple est facilité</i>			
	3.1.1 - La convention PAPEJF/BIMAO mise en œuvre	933 000 000	567 377 600	60,81%
Total Composante 3		933 000 000	567 377 600	60,81%

1.1.1. Composante 4 : Coordination et gestion du projet

Concernant la composante 4, les dépenses effectuées, d'un montant de 438 099 551 FCFA, ont permis de prendre en charge les salaires du Personnel, fiscale et sociale, la réhabilitation des locaux du PAPEJF, l'achat de consommables informatiques et bureautiques, les frais de communication, le carburant, les frais de missions de suivi et de. Le taux d'exécution budgétaire relatif à cette composante est de 88,1%.

Tableau 44 : Situation des dépenses pour la composante4 au 30 novembre 2015

Code analytique	Indicateurs	Budget annuel	Total Décaissements	Taux d'exécution budgétaire
4	La gestion et la coordination du programme sont assurées			
4.1	<i>Le dispositif de gestion du Projet est mis en place</i>			
	4.1.1 - La prise en charge du Personnel de l'UGP est assurée	190 599 250	155 733 621	81,7%
	4.1.2 - La prise en charge des charges fiscales et sociales assurée	79 200 204	60 770 874	76,7%
	4.1.3 - La prise en charge de l'assurance maladie assurée	20 000 000	22 596 750	113,0%
4.2	<i>Les capacités de l'organe d'exécution sont renforcées</i>			
	4.2.1 - Les réunions du comité de Pilotage organisés	1 000 000	267 200	26,7%

Code analytique	Indicateurs	Budget annuel	Total Décaissements	Taux d'exécution budgétaire
	4.2.2 - Le manuel des procédures opérationnelles élaboré et validé	10 000 000	13 328 200	133,3%
	4.2.3 - La stratégie et le plan de communication du PAPEJF mis en œuvre	3 750 000	7 500 000	200,0%
	4.2.4 - L'AMI pour la sélection du consultant individuel pour la mise en place du SISE du PAPEJF lancé	250 000	-	0,0%
	4.2.4 - Le SISE du PAPEJF mis en place	7 000 000	932 000	13,3%
	4.2.4 - L'étude d'impact Environnemental et social du PAPEJF réalisé	14 000 000	1 327 131	9,5%
	4.2.5 - Le plan de communication du PAPEJF mis en œuvre	45 000 000	10 337 500	23,0%
	4.2.6 - Les locaux du PAPEJF loués ou réhabilités	5 200 000	16 693 225	321,0%
	4.2.7 - Les équipements nécessaires acquis	26 000 000	99 014 431	380,8%
	4.2.8 - La prise en charge des consommables bureautiques et informatiques assurée	2 750 000	5 095 340	185,3%
	4.2.9 - La prise en charge des frais de communication et électricité assurée	3 500 000	10 576 391	302,2%
	4.2.10 - La prise en charge du carburant et lubrifiant des véhicules assurée	22 500 000	13 459 190	59,8%
	4.2.11 - La prise en charge de la maintenance des véhicules assurée	15 750 000	3 335 936	21,2%
	4.2.12 - La prise en charge de l'assurance des véhicules assurée	4 050 000	-	0,0%
	4.2.14 - Les procédures de passation de marché pour le recrutement du cabinet d'audit des comptes du PAPEJF exécutés	450 000	672 300	149,4%
	4.2.14 - La mission d'audit des comptes de 2014 réalisée	11 000 000	3 775 500	34,3%
	4.2.14 - Les rencontres de planification, coordination et team-building organisées	19 000 000	8 400 072	44,2%
	4.2.15 - Les missions de suivi et de terrain organisées	6 000 000	3 262 700	54,4%
	4.2.16 - Frais bancaires	-	521 190	
4.3	<i>Les capacités des acteurs publics et privés, au niveau central et régional sont renforcées</i>			
	4.2.21 - Le personnel et les partenaires du PAPEJF formés	10 000 000	500 000	5,0%
Total Composante 4		496 999 454	438 099 551	88,1%

3. REALISATIONS OU ACQUIS ET DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales réalisations ou acquis majeurs notés se résument ainsi :

- La mise en place et la validation par les parties prenantes des principaux outils de pilotage, de gestion et de suivi-évaluation (Manuel des procédures administratives, financières et comptables, Logiciel de gestion comptable, Manuel de suivi-évaluation, manuel des opérations de financement des projets de jeunes et de femmes, rapports d'activités trimestriels et annuels) ;
- La mise en œuvre des conventions de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'ANIDA (pour la réalisation des 66 fermes agricoles modernes) et l'ANA (pour la réalisation des 90 fermes agricoles modernes) ;

- Le démarrage des travaux d'aménagement des 07 fermes aquacoles vitrines pour un montant global de 128.561069 FCFA TTC ;
- Le démarrage des travaux d'aménagement des 07 fermes aquacoles vitrines pour un montant global de 128.561069 FCFA TTC ;
- Le démarrage des travaux et l'équipement de la première unité de fabrication d'aliment aquacole au Sénégal pour un montant 850 000 000 FCFA TTC ;
- La signature des contrats des quatre (04) lots des travaux d'aménagement des 07 fermes agricoles vitrines pour un montant global de 649 301509 F CFA HT et l'implantation des ouvrages ;
- La sensibilisation des populations locales et des autorités et partenaires dans les zones devant abriter les 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines à travers la tenue de Comités Locaux de Développement (CLD) présidés par les sous-préfets et l'organisation de séances d'information ciblés pour les groupes de jeunes et de femmes ;
- La signature du contrat entre le MJECC et l'Institution Financière Centrale (IFC), la BIMAO chargée de la mise en œuvre du composant crédit du PAPEJF et le choix du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et de la FDEA comme Système Financier Décentralisé (SFD) chargés du refinancement ;
- La tenue des Comités Départementaux de Présélection (CDP) présidés par les préfets au niveau des 21 départements d'intervention du projet et des Comités Régionaux de sélection des projets dans les régions de Dakar, Thiès, Kaolack et Ziguinchor. Le démarrage des appuis non-financiers pour l'élaboration des plans d'affaires des promoteurs présélectionnés et du comité régional de sélection de la région de Thiès ;
- Le lancement des procédures de sélection des deux experts en Communication et en Micro finance ;
- Le respect globalement du Plan de Passation des Marchés avec le lancement de toutes les activités prévues et un suivi rigoureux de la mise en œuvre (l'autorité contractante est le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne et à ce titre, c'est la commission des marchés appuyée par la cellule de passation des marchés du ministère qui assure la conduite de la procédure de passation des marchés en relation avec le PAPEJF).

Les contraintes majeurs sont ;

- L'absence d'un partenariat formel (pour l'instant) avec la Direction en charge de l'environnement-DEEC (conditionné par la reprise de l'Etude d'impact environnemental et social) ;
- Le sous-effectif du personnel du projet qui est en phase d'être résolu avec le recrutement de deux experts.

